



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tir sportif

Question écrite n° 49819

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le jeu de paintball. Ce jeu, introduit en France vers 1990, est une simulation de combat avec des armes de poing soumises à déclaration en préfecture. Il présente un certain nombre de dangers pour les personnes (accidents entraînant cécité, surdit , plus rarement la mort par  clatement de bonbonne de CO2 ou d'air comprim ), pour les biens (taches de peinture), pour l'environnement (nuisances sonores importantes, dangers pour la faune et la flore, empoisonnement d'animaux, modification du PH du sol). Il semble indispensable, pour la protection des populations alentour, d'instaurer un p rim tre de s curit . Il conviendrait  galement de sanctionner s v rement la pratique " sauvage " de ce sport sur des terrains non autoris s. Un certain nombre de pays europ ens, comme l'Italie, le Luxembourg ou certains *L nder* allemands interdisent d j  la pratique de ce sport. Aussi, il souhaite savoir si le Gouvernement entend l giferer afin d'encadrer la pratique du paintball en France.

## Donn es cl s

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question  crite

**Num ro de la question :** 49819

**Rubrique :** Sports

**Minist re interrog  :** Int rieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Minist re attributaire :** Travail, emploi et sant 

## Date(s) cl e(s)

**Question publi e le :** 19 mai 2009, page 4789

**Question retir e le :** 21 d cembre 2010 (Fin de mandat)